

ÉCOLE Simone SIGNORET élémentaire

34 rue des garennes - 69800 Saint Priest

LIVRET À L'USAGE DES PARENTS ET DES ÉLÈVES

Reprise progressive de l'école

Mai 2020

1. LE CADRE SANITAIRE

Parents, vous jouez un rôle essentiel dans cette reprise d'école.

a) Le rôle actif des parents

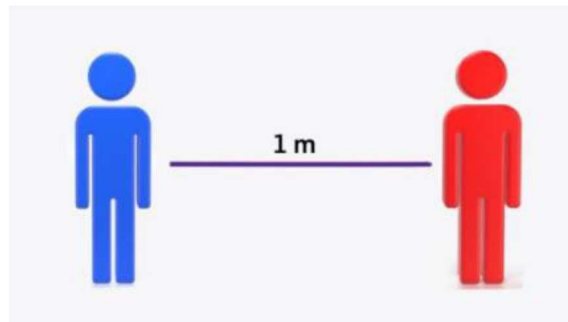
Vous êtes invités à prendre la température de votre enfant avant son départ pour l'école tous les jours.

Vous vous engagez à ne pas mettre votre enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un COVID 19 ou en cas de fièvre (37,8°C ou plus). Les personnels procèdent de la même manière.

En cas de symptômes évoquant le COVID 19 vous devez impérativement prévenir le directeur/ directrice de l'école.

b) Le maintien de la distanciation physique

Lors de votre arrivée aux abords de l'école, il est important de respecter la distance d'au moins un mètre avec les autres parents ou tout autre adulte (enseignants, personnels de l'école ...). L'accès à l'école élémentaire sera réservé uniquement aux personnels enseignants, mairie, AESH et élèves. Aucun parent ne pourra y entrer.



c) Les gestes barrières

Votre implication est essentielle pour garantir l'application permanente de ces gestes barrières.



Le lavage des mains

1

Je me lave les mains: en rentrant chez moi, avant et après chaque repas. Et quand je vais à l'école, en arrivant et à chaque récréation.



Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre.

HYGIÈNE DES MAINS SIMPLE ET EFFICACE



Mouillez-vous les mains avec de l'eau



Versez du savon dans le creux de votre main



Frottez-vous les mains de 15 à 20 secondes : les doigts, les paumes, le dessus des mains et les poignets



Entrelacez vos mains pour nettoyer la zone entre les doigts



Nettoyez également les ongles



Rincez-vous les mains sous l'eau



Séchez-vous les mains si possible avec un **essuie-main** à usage unique



Fermez le robinet avec l'**essuie-main** puis jetez-le dans une poubelle

Le lavage des mains sera organisé régulièrement à l'école à savoir :

- à l'arrivée dans l'école ;
- avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- avant et après chaque repas ;
- avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

Le port du masque

- Pour les élèves des écoles maternelles, pas de port de masque.
- Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter sans risque.



En tous cas..... Je ne touche pas mes yeux, mon nez, ma bouche.....

Tousser dans le pli du coude



L'utilisation de matériel personnel

Le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école doit être limité au strict nécessaire.

Une petite bouteille d'eau marquée au nom de l'élève lui sera utile.

Je viens à l'école avec mon matériel scolaire, j'ai une trousse bien fournie !



Saluer ses camarades

S'assurer que vos enfants évitent les contacts sur le chemin de l'école.



L'utilisation de mouchoirs à usage unique

Merci de fournir les mouchoirs en papier à vos enfants.



d) Les moyens mis en oeuvre en cas de symptôme :

Les symptômes évocateurs sont : toux, fièvre, éternuements, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, courbatures, etc.

Ce qui se passera si un enfant présente les symptômes dans l'enceinte de l'école :

- **Isolement** immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée (la salle infirmerie, médecin scolaire) permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière.
- **Appel aux parents**/responsables légaux pour qu'ils viennent **impérativement** chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- Procédure à suivre par les parents : **éviter les contacts** et consulter le médecin traitant.
- **Nettoyage approfondi** de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des **gestes barrière**.
- L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant ou du médecin de la plateforme Covid-19

2. LE CADRE D'ACCUEIL

La stabilité des classes et des groupes d'élèves contribue à la limitation du brassage. L'objectif est de limiter les croisements entre élèves de classes différentes ou de niveaux différents.

a) Rythmes et organisations choisis

Le retour des élèves à l'école s'effectuera en fonction de leur niveau de classe sauf cas particuliers (enfants de soignants, pompiers, policiers, d'enseignants ... qui constituent le SMA)

- ⇒ à partir du 14 mai : élèves de CP et CM2
- ⇒ à partir du 25 mai : élèves de CM1
- ⇒ à partir du 28 mai : élèves de CE1 et CE2

À partir du 14 mai, au cours de chaque semaine, les enfants effectueront 2 jours de classe consécutifs (lundi-mardi OU jeudi-vendredi) avec une enseignante de l'école. Les deux autres jours de la semaine s'organiseront autour du travail proposé en distanciel soit sur l'école pour les enfants de personnels prioritaires, soit à la maison.

Une attention particulière est portée au retour progressif à l'école des élèves en situation de handicap et les élèves en difficultés scolaires. Les enfants bénéficiant d'une aide humaine retrouveront une AESH sur leur temps de présence à l'école.

b) Les entrées et les sorties

Il est important de respecter des horaires d'entrée et de sortie, pour éviter un engorgement à l'entrée. Les parents des élèves d'élémentaires ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'école. Il est impératif de maintenir la distanciation physique.

- Lieux :

Les entrées s'effectueront par le portail habituel situé au 34 rue des garennes.

Toutes les sorties se feront par le portail situé sur le parvis de l'école au 36 rue des garennes.

Les parents des élèves d'élémentaire ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'école sur le temps scolaire. Cependant pour déposer ou venir chercher son enfant au périscolaire, ou pour les parents de maternelle, une signalisation particulière sera mise en place. Il est important que personne ne se croise dans l'école. Merci de respecter impérativement ce sens de circulation dans l'enceinte de l'école.

- Horaires :

Les élèves seront accueillis à l'école élémentaire Simone SIGNORET selon ces horaires échelonnés:

CP et SMA (CE1) : 8h20 – 8h30
11h25
13h20 – 13h 30
16h25

CM2 (CE2 – CM1) 8h30 – 8h40
11h30
13h20 – 13h30
16h30

Entrée et sortie des élèves :

Elémentaire : →

8h20 – 8h30 : CP et SMA (CE1)

11h25 CP et SMA (CE1)

13h20 – 13h 30 : CP et SMA (CE1)

16h25 : CP et SMA (CE1)

8h30 – 8h40 : CM2 (CE2 – CM1)

11h30 : CM2 (CE2 – CM1)

13h20 – 13h30 : CM2 (CE2 – CM1)

16h30 : CM2 (CE2 – CM1)

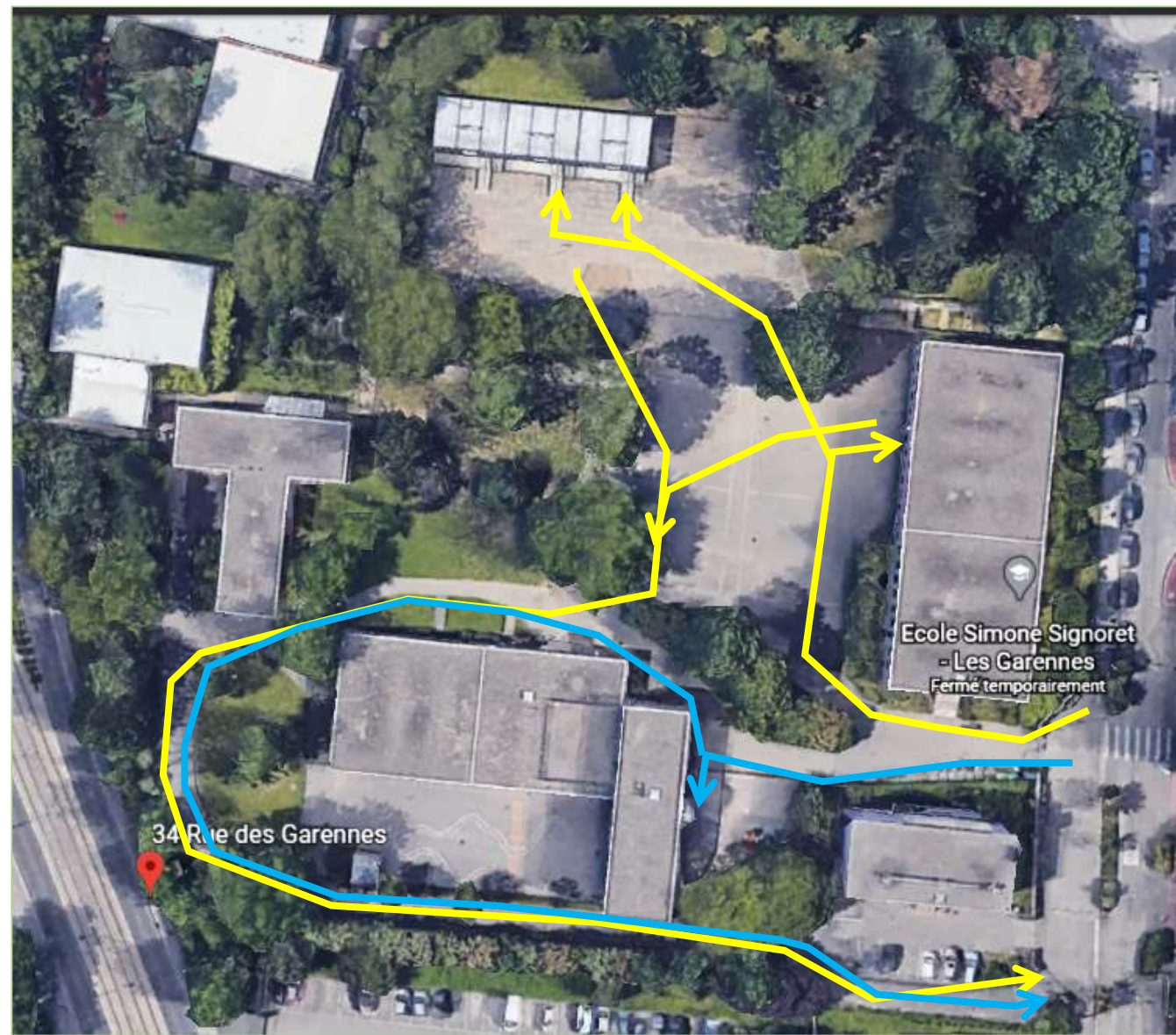
Maternelle : →

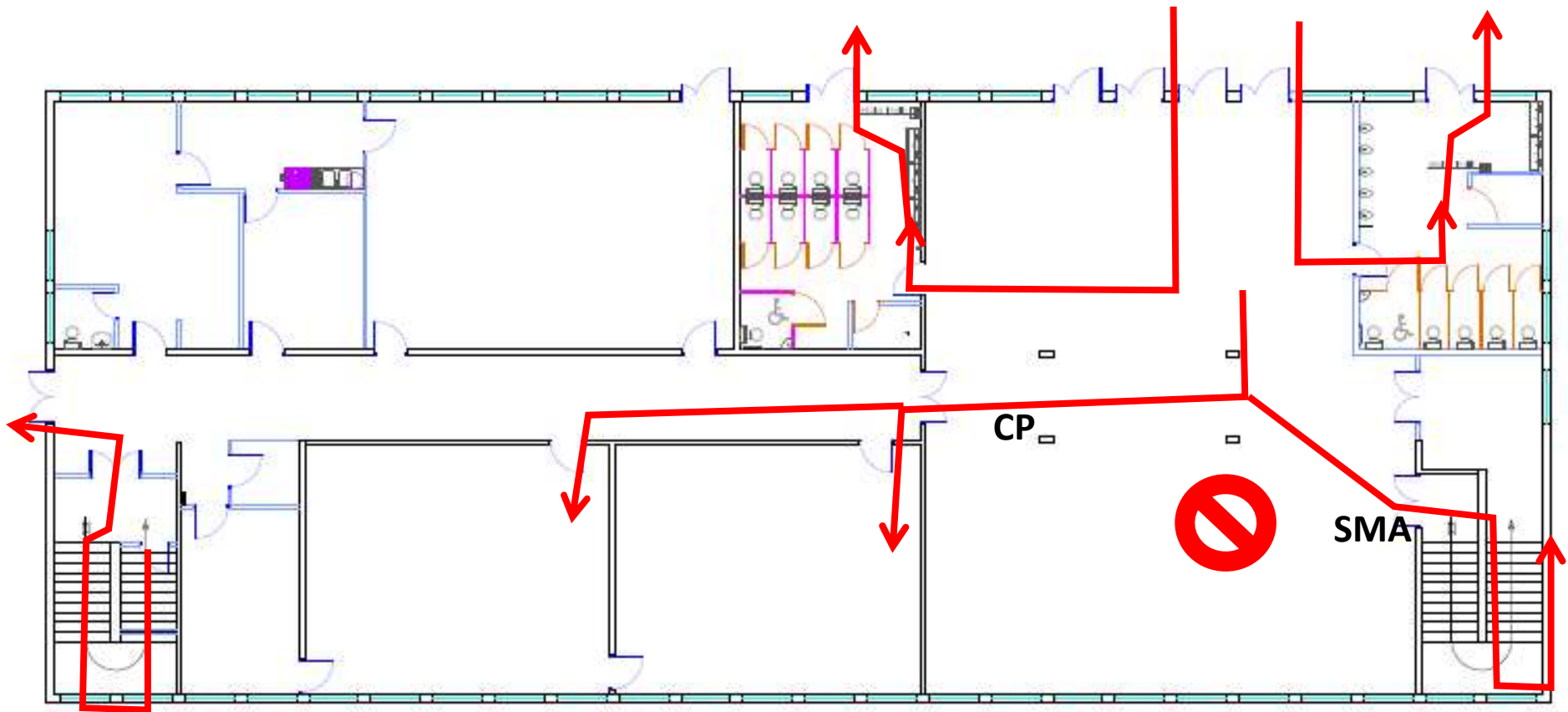
8h40 – 8h50 : GS

11h15 – 11h25 :GS

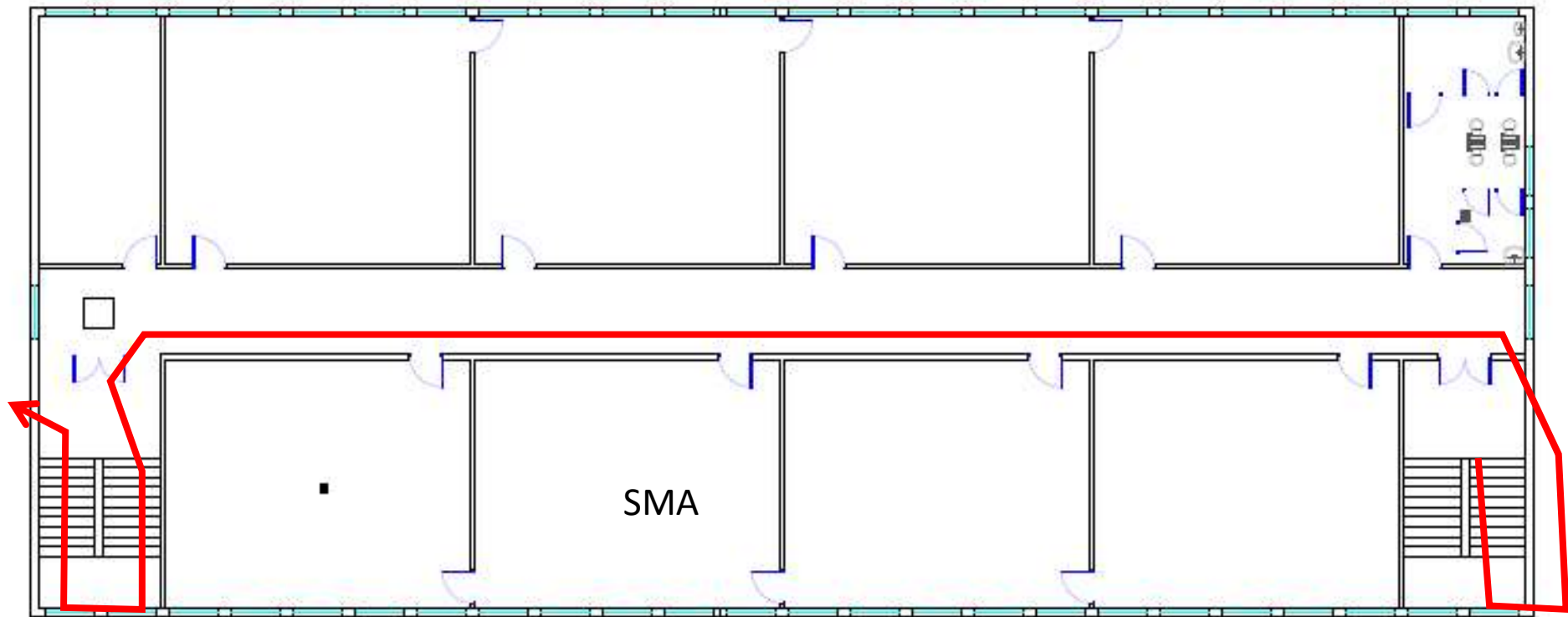
13h20 - 13h30 : GS

16h15 -16h25 : GS





Sens de circulation au rez de chaussée



Sens de circulation au 1^{er} étage



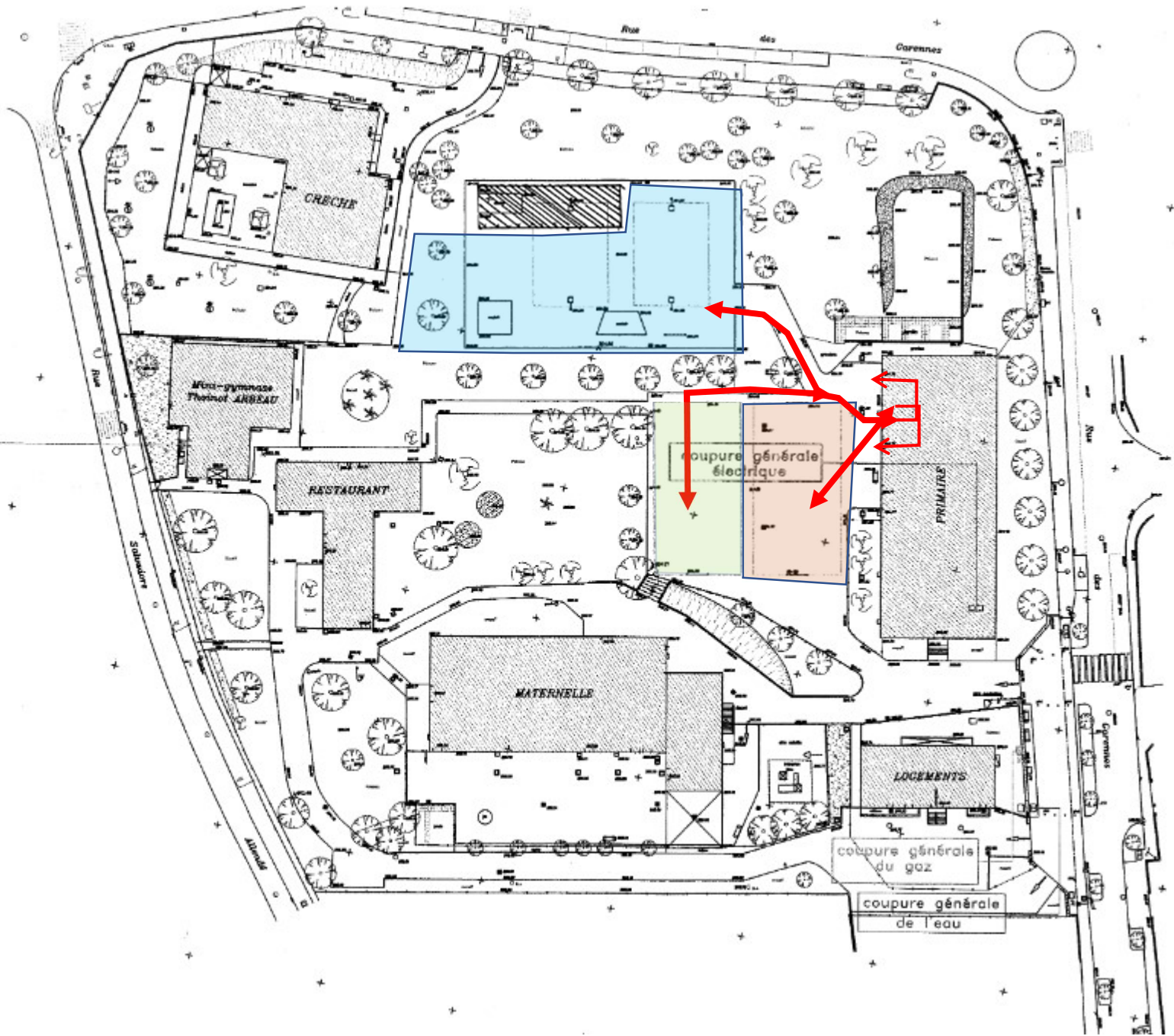
3 zones de
récréation
indépendantes

coupure générale
du gaz

Grande scolaire
Simone Signoret
PLAN TOPOGRAPHIQUE
Echelle: 1/600^e
Nivellement I.C.N.69

SAINT-PRIEST
L'avenir est à l'Est
Nouv. Centre d'Est. 87 300
69071 SAINT-PRIEST Cedex
TÉL. 04 72 22 41 41. RÉSERV. 04 72 22 41 42

SAINT-PRIEST
SAINT-PRIEST
SAINT-PRIEST



- **h) Les récréations**

Elles sont organisées par groupes, en tenant compte des recommandations relatives à la distanciation et aux gestes barrières. Des espaces seront délimités pour limiter les interactions entre les groupes. Un enfant est autorisé à apporter un livre venant de chez lui sans qu'il ne le prête à un camarade.

- **i) Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. La ville de Saint Priest reste donc mobilisée face à cette mission. Les échanges manuels de matériels seront évités ou accompagnés de modalités de désinfection après chaque utilisation.

3. LES CONDITIONS DE REPRISE DES APPRENTISSAGES

La période de reprise est essentielle pour renforcer la relation avec les élèves comme avec leur famille, notamment pour ceux qui se sont éloignés de l'École pendant la période de confinement. Le retour des élèves en classe est un moment privilégié pour les écouter et faire un bilan de la situation de chaque élève, pour mieux définir le parcours de chacun. Par la suite, l'enjeu n'est pas de finir les programmes mais de s'assurer que les élèves maîtrisent les connaissances nécessaires pour poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions. Il s'agit d'éviter que les difficultés non surmontées au cours de cette année si particulière ne s'ancrent durablement.

Les enseignants présents à 100% à l'école, ne pourront assurer un distanciel de qualité. Le directeur d'école est également mobilisé toute la journée sur l'école et à ce titre ne pourra assurer un distanciel de qualité.

Merci de vérifier que votre enfant a tout son matériel notamment une trousse complète. Votre enfant ne laissera rien à l'école. Sa maitresse précisera les cahiers à mettre dans le cartable pour venir travailler à l'école, et il repartira le soir avec.

Les maitresses ne pourront faire aucune correction sur les cahiers. Elles seront collectives, faites au tableau.

a) Un temps d'échange

Compte-tenu de la situation si particulière, la reprise de la scolarité s'ouvrira par des temps d'échange qui permettront :

- de sécuriser les élèves en expliquant la situation
- d'écouter ce qu'ils ont vécu ;
- de leur expliquer les nouvelles règles de la vie commune dans l'école, en particulier les mesures barrière, les principes de distanciation sociale et les objectifs d'apprentissage jusqu'à la fin de l'année.

b) Un temps de bilan

Les enseignants feront le point avec chaque élève afin d'identifier là où il en est dans ses apprentissages pour mieux en préciser ses besoins.

Attestation de prise de connaissance du document :

(à remettre à l'enseignante de votre enfant.)

Je soussigné Mr _____

Je soussignée Mme _____

Parent(s) de l'enfant _____

dans la classe de Mme _____ assure avoir pris

connaissance du livret à l'usage des parents et des élèves concernant la reprise

progressive de l'école en mai 2020 à l'école Simone SIGNORET élémentaire et

m'engage à l'appliquer et l'expliquer à mon enfant.

Merci d'apposer vos signatures précédées de la mention « lu et approuvé » et ajouter la date :

Date :

signature Père :

Date :

signature Mère